Actualité



Le gaz vert : qu'est-ce que c'est ?

Le gaz vert est-il d'origine renouvelable ?

Le gaz vert, également connu sous le nom de biogaz, est produit à partir de sources renouvelables telles que les déchets organiques, les boues d'épuration, les résidus agricoles et même les cultures dédiées à la biomasse. Contrairement aux combustibles fossiles, comme le gaz naturel, le gaz vert provient de matières organiques renouvelables, ce qui en fait une ressource durable à long terme.

Quel est le processus de production du gaz vert ?

Le gaz vert est obtenu par un processus de méthanisation, où la matière organique est décomposée dans des conditions contrôlées, généralement dans des installations de méthanisation. Ce processus produit du biogaz, principalement composé de méthane, qui est ensuite purifié pour être utilisé comme gaz naturel conventionnel.

Quel est l'impact environnemental ?

L'utilisation du gaz vert contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, lors de sa production, il émet du CO2 mais ce dernier est absorbé lors de la croissance des matières premières organiques utilisées pour sa production, ce qui le rend neutre en carbone. En optant pour le gaz vert, vous contribuez ainsi à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de l'environnement.

Quelles offres de gaz vert existent sur le marché ?

De plus en plus de fournisseurs d'énergie proposent des offres de gaz vert. Cette tendance reflète la demande croissante des consommateurs pour des options énergétiques plus respectueuses de l'environnement. Vous avez donc la possibilité de choisir parmi les offres des fournisseurs celle qui correspond le mieux à vos besoins en gaz vert.

Pour en savoir plus :

> Sur le gaz vert, consultez le site de Coénove, France gaz renouvelables, GRDF et Les professionnels du gaz : Choisir le gaz vert

> Sur les offres de gaz vert, consultez notre fiche pratique : Qu'est-ce qu'une offre de gaz vert ?

> Pour regarder la campagne de GRDF sur le gaz vert, je clique sur : The Big Jump

énergie-info
Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :
Je consulte le site internet www.energie-info.fr ou je contacte le 0 800 112 212 Service & appel gratuits